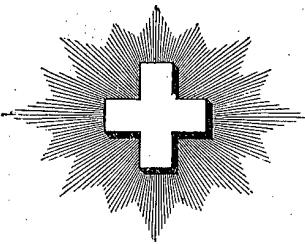


Publié le 6 avril 1889.

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 542

8 février 1889, 4 h.

Classe 124

HENRI-ONESIME STAUFFER, à PONTS-de-MARTEL.

Nouveau mécanisme de chronographe-compteur.

Le mécanisme de chronographe-compteur, qui fait l'objet de la présente demande de brevet et qui est représenté dans le dessin ci-joint, est caractérisé par une nouvelle combinaison de dentures augmentant la précision de la mise en marche et de l'arrêt du chronographe et du compteur et par une nouvelle disposition de mobiles actionnant ce dernier.

La fig. 1 est un plan de la partie du mécanisme du chronographe-compteur placée sur la demi-platine, les aiguilles étant supposées mises à 0 et la fig. 2 est un plan correspondant, pendant la marche du chronographe et du compteur. La fig. 3 montre en élévation le mobile du compteur. Dans les 3 figures les mêmes indices désignent les mêmes parties.

Sur l'axe *A* de la roue de champ est fixée une roue *B* à denture ordinaire destinée à actionner l'aiguille de chronographe, qui est fixée comme d'habitude sur une tige centrale *C*, qui traverse le pignon de grande moyenne. La tige *C* porte une roue *D* à fine denture pointue et un cœur de retour à *o d*. Une roue intermédiaire *E* engrenant constamment avec *B* transmet la rotation de *B* à *D* ou abandonne cette dernière, suivant que le bec *f* du pont oscillant *F* qui le porte est soulevé par une partie pleine de la

roue à colonnes *G* ou s'engage dans une encoche de cette dernière. La vis à tête ovale *H* permet de régler exactement l'engrenage de *E* avec *D*.

La denture de la roue intermédiaire *E* est pointue comme celle de *D*, mais d'un pas double, ensorte que chaque dent de *E* fait avancer *D* de deux dents.

Le compteur est actionné par un mobile intermédiaire représenté dans la fig. 3. Sur un axe creux *I* est fixée une roue *J*, qui engrène avec la grande moyenne *K*. Dans l'axe creux *I* est ajustée librement une tige *j*, qui porte d'une part une roue à fine denture *L* et un cœur de mise à 0 *l* et d'autre part (entre la platine et le cadran) une roue à canon *M* actionnant la roue *N*, dont l'axe porte l'aiguille du compteur des minutes. Un petit ressort *i* fixé à l'axe *I* et frottant sous la roue *L* produit l'entraînement de l'aiguille du compteur par la roue *J*. Cet entraînement est interrompu lorsque le frein *P* engage son extrémité à crochet *p* dans la denture de la roue *L*, ce qui a lieu sous l'action de la roue à colonnes *G* au même moment que le dégrènement de *E* avec *D*, c'est dire que l'aiguille du compteur est arrêtée par le frein *P* en même temps que l'aiguille du chronographe l'est par le pont oscillant *F*. Le retour

à 0 des aiguilles de chronographe et de compteur est opéré en même temps par un double marteau *R*, actionné par la roue à colonnes *G*.

EN RÉSUMÉ,

je revendique comme constituant mon invention:

- 1° La combinaison de la roue *B* à denture ordinaire, de la roue intermédiaire *E* à denture pointue, ayant le même pas que *B*, et de la roue de chronographe *D* à denture pointue, ayant un pas moitié moindre que *E*, la roue *E* étant portée par un pont oscillant *F* avec vis de réglage à tête ovale

H en substance comme décrit et dans le but indiqué;

- 2° Le compteur composé d'une roue *J* engrenant avec la grande moyenne *K*, d'une tige *j*, portant d'une part une roue *L* entraînée par le ressort *i* fixé à l'axe de la roue *J* et d'autre part une roue *M* placée sous le cadran et actionnant la roue *N* qui porte l'aiguille du compteur, en combinaison avec le frein *P* et le double marteau *R* en substance comme décrit et dans le but indiqué.

HENRI-ONÉSIME STAUFFER.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER.

Henri Oncime Stauffer
7 Février 1889

1 Feuille dégrossie.

Fig. 1

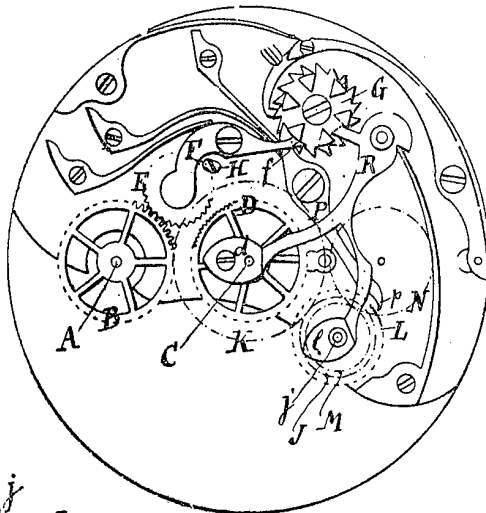


Fig. 3

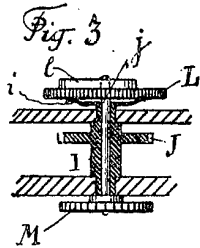
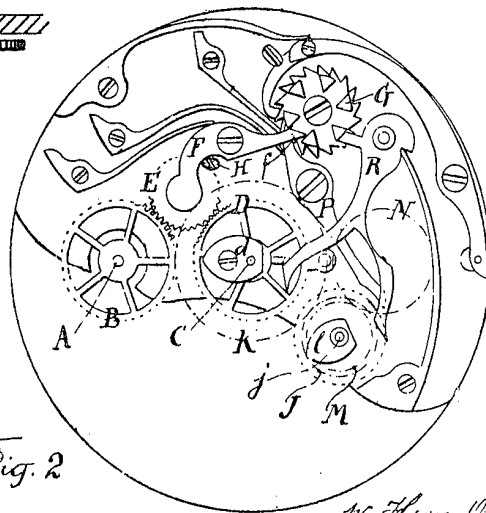


Fig. 2



Fr. Henri Crisime Stauffer

Robert Schmandt